

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 5 août 2010, une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché des actions SNEP .

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Nombre maximum d'actions à détenir : 120 000 actions (soit 5% du capital) ;
- Prix maximum d'achat : 600 DH
- Prix minimum de vente : 380 DH
- Durée du programme : 18 mois à compter du 1^{er} septembre 2010.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue le 24 août 2010.

Un extrait de la notice d'information sera publié incessamment dans un journal d'annonces légales. L'intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande. Elle est, en outre, tenue à la disposition du public au siège de la SNEP et à la Bourse de Casablanca.

Par ailleurs, elle sera disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma

CONTACT CDVM :

Tél : 05 37 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/033/2010

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières